



Conseil de sécurité

Débat ouvert : Renforcer le rôle des États d'Afrique face aux problèmes de sécurité et de développement dans le monde

New York, le 23 mai 2024

Déclaration de la Suisse

Lue par Pascale Baeriswyl, Représentante permanente de la Suisse

Merci, Monsieur le Président,

Et comme mes collègues je voudrais remercier le Mozambique de nous avoir convoqués aujourd'hui, et remercier le Secrétaire général et le Commissaire Bankole de leurs exposés avisés. Je tiens également à remercier la Commission de consolidation de la paix pour le soutien qu'elle apporte aux efforts de consolidation de la paix. Je remercie en particulier l'Ambassadeur Danese de son briefing.

Et je ne voudrais pas manquer non plus l'occasion de vous féliciter de l'adoption de la déclaration présidentielle et de remercier tous les membres du conseil, avec notre co-porte-plume de la Sierra Leone, pour avoir trouvé un consensus aussi sur la déclaration UNOWAS Sahel.

« L'Afrique est un continent en plein essor, une terre au potentiel incroyable et un marché débordant d'opportunités. Il est temps de commencer à penser à l'Afrique en termes d'avenir et non de passé. » Ce sont les mots prononcés en 2021 par la Directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce, Ngozi Okonjo-Iweala.

L'Afrique peut en effet être synonyme d'avenir, d'un avenir puissant. Nous pouvons mobiliser davantage le potentiel des États africains à partir de leurs expériences en matière de prévention pour mieux adresser les immenses défis globaux en termes de sécurité et développement. La prévention fait partie du mandat de ce Conseil, elle a une place importante dans le Nouvel Agenda pour la paix du Secrétaire général, et aussi dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine. J'y vois trois enseignements clés :

Le premier, c'est que nous devons concevoir ensemble la paix, le développement durable et les droits humains. L'instabilité et les conflits sur le continent africain se nourrissent d'un mélange de différentes causes profondes : manque de perspectives économiques, marginalisation, faible présence étatique dans certaines régions et compétition pour les ressources, mais aussi, avec un impact plus indirect, le changement climatique. Une prévention efficace s'intéresse à tous ces facteurs d'instabilité, et en particulier, à leur interaction. Avec des stratégies nationales de prévention, les pays peuvent puiser dans la riche tradition de résolution des conflits et de médiation en Afrique, souvent ancrés au niveau local. Un bon exemple est une initiative lancée au Nord du Bénin avec soutien suisse, qui vise à prévenir la propagation des groupes extrémistes armés. En mettant en œuvre une approche holistique qui investit dans l'aménagement du territoire et crée des incitations économiques, cette initiative empêche, de manière efficace, le recrutement de populations ciblées par les groupes armés.

Un deuxième enseignement est l'importance du traitement du passé. Au niveau national, on trouve de nombreux exemples réussis de formats innovants pour rendre la justice, tels que le Tribunal spécial de nos collègues de Sierra Leone ou des moyens non-judiciaires comme la commission de la vérité en Afrique du Sud. Ces mécanismes peuvent en même temps servir à assurer la non-répétition des atrocités, à rendre justice aux victimes et à favoriser la réconciliation des communautés.

Le troisième enseignement est le pouvoir d'une étroite coordination régionale. Nous voyons l'importance des instruments tels que l'Agenda 2063, l'Architecture de la gouvernance africaine, ou l'Initiative pour faire taire les armes afin d'unir les forces sur le continent, et au-delà. En effet, même si nous soutenons entièrement le principe des "solutions africaines aux problèmes africains", cela ne dédouane pas la

communauté internationale d'assumer ses responsabilités. Ceci, car les solutions contribuent souvent à un bien commun mondial tel que lutter contre les facteurs transfrontaliers d'instabilité et à créer des conditions favorables à la croissance, au développement durable et à l'intégration. Toutefois, avec une mise en œuvre accrue du cadre normatif commun, ces dividendes en termes de paix et de prospérité pourraient encore se multiplier.

Monsieur le Président,

Les Etats africains et leurs institutions régionales assument un rôle important en matière de prévention. Nous reconnaissons leur voix forte et leur rôle de bâtisseurs de ponts. L'Union africaine a toujours été une force motrice dans les Agendas femmes, paix et sécurité et jeunesse, paix et sécurité. Dans ce sens, les initiatives comme FemWise et le Panel des sages sont des modèles phares de l'Union africaine. De plus, nous saluons l'élaboration d'une position africaine commune sur les liens entre climat, paix et sécurité – un signal important qui pourra inspirer ce Conseil également.

Une coopération plus étroite entre l'Union africaine et les Nations unies, y compris ce Conseil, promet un grand potentiel. La résolution 2719 du Conseil sur le financement des opérations de soutien à la paix de l'UA adoptée en décembre constitue une base prometteuse. Elle a, entre autres, permis un premier échange substantiel entre les comités d'états-majors du Conseil de paix et de sécurité de l'UA et le Conseil de sécurité. Je suis confiante que les premiers cas d'application de la résolution seront bientôt identifiés.

Le Conseil de sécurité a donc tout intérêt à tirer les enseignements de l'expérience des pays africains en matière de prévention des conflits. Les échanges annuels entre le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité sont un instrument crucial à cet égard. La Suisse se réjouit du prochain échange entre les deux Conseils qui aura lieu pendant notre présidence en octobre. Nous ferons tout pour le rendre le plus visionnaire, efficace et constructif possible.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. Chairman,

Like my colleagues, I would like to thank Mozambique for convening us here today, and to thank Secretary-General and Commissioner Bankole for their insightful presentations. I would also like to thank the Peacebuilding Commission for its support to the peacebuilding efforts. In particular, I would like to thank Ambassador Danese for his briefing.

I would also like to take this opportunity to congratulate you on the adoption of the presidential statement, and to thank all the members of the Council, together with our co-penholder from Sierra Leone, for having reached a consensus on the UNOWAS Sahel statement.

"Africa is a continent on the rise, a land of incredible potential, and a market brimming with opportunity. It's time to start thinking about Africa in terms of its future, not its past." These are the words spoken in 2021 by the Director General of the World Trade Organization, Ngozi Okonjo-Iweala.

Africa can indeed be synonymous with the future, with a powerful future. We can further mobilize the potential of African states, based on their experience in the field of prevention, to better address huge global challenges in terms of security and development. Prevention is part of the mandate of this Council, and has an important place in the Secretary-General's New Agenda for Peace, as well as in the African Union's Agenda 2063. I see three key lessons here:

Firstly, we need to think peace, sustainable development and human rights through a common vision. Instability and conflict on the African continent are fuelled by a mixture of different root causes: lack of economic prospects, marginalization, weak state presence in certain regions and competition for resources, but also, with a more indirect impact, climate change. Effective prevention addresses all these factors of instability, and in particular their interaction. With national prevention strategies, countries can draw on Africa's rich tradition of conflict resolution and mediation, often rooted at local level. A good example is an initiative launched in northern Benin with Swiss support, which aims to prevent the spread of armed extremist groups. By implementing a holistic approach that invests in territorial

development and creates economic incentives, this initiative effectively prevents the recruitment of populations targeted by armed groups.

The second lesson is the importance of dealing with the past. At national level, there are many successful examples of innovative formats for delivering justice, such as the Special Court of our colleagues in Sierra Leone, or non-judicial means such as the Truth Commission in South Africa. These mechanisms can simultaneously serve to ensure that atrocities are not repeated, to deliver justice to victims and to foster community reconciliation.

The third lesson is the power of close regional coordination. We see the importance of instruments such as Agenda 2063, the African Governance Architecture, or the Silencing the Arms Initiative in uniting forces on the continent, and beyond. Indeed, while we fully support the principle of "African solutions to African problems", this does not relieve the international community of its responsibilities. This is because solutions often contribute to a global common good, such as combating cross-border factors of instability and creating conditions conducive to growth, sustainable development and integration. However, with greater implementation of the common normative framework, these dividends in terms of peace and prosperity could be multiplied still further.

Mr. Chairman,

African states and their regional institutions play an important role in prevention. We recognize their strong voice and their role as bridge-builders. The African Union has always been a driving force behind the Women, Peace and Security and Youth, Peace and Security Agendas. In this sense, initiatives such as FemWise and the Panel of the Wise are exemplary models for the African Union. We also welcome the development of a common African position on the links between climate, peace and security - an important signal that could inspire this Council too.

Closer cooperation between the African Union and the United Nations, including this Council, promises great potential. Security Council Resolution 2719 on the financing of AU peace support operations, adopted in December, provides a promising basis. Among other things, it has enabled a first substantial exchange between the military staff committees of the AU Peace and Security Council and the Security Council. I am confident that the first cases of application of the resolution will soon be identified.

The Security Council has every interest in learning from the experience of African countries in conflict prevention. The annual exchanges between the Security Council and the Peace and Security Council are a crucial instrument in this respect. Switzerland looks forward to the next exchange between the two Councils, which will take place during our presidency in October. We will do our utmost to make it as visionary, effective and constructive as possible.

I thank you.